

UN PARTENARIAT COMMUNES - COMMUNAUTÉ

Par Laurence Rouchaud
Présidente de la CCBHAP

Des élus qui nous quittent malheureusement et à qui nous rendons hommage dans ce nouveau numéro.

Des élus qui nous rejoignent. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous sommes certains qu'ils enrichiront nos débats.

Telle est la vie de notre communauté.

Notre actualité est une nouvelle fois riche. L'évènement important est l'aboutissement de notre Plan local d'urbanisme intercommunal.

À partir du 1^{er} janvier 2015, il deviendra opposable aux tiers sur les dix-neuf communes des cantons de Monflanquin et de Cancon.

Dès cette date un nouveau PLUi sera élaboré sur les 43 communes de notre territoire afin d'avoir une logique d'ensemble.

Je remercie tous les délégués communautaires, les maires et leurs équipes municipales qui ont travaillé de nombreux mois à l'élaboration de ce document d'urbanisme. Il s'agit d'un véritable partenariat Commune - Communauté de communes.



Bonne
lecture.

JPE

POUR UNE URBANISATION RAISONNÉE

UN PLUI POUR LE TERRITOIRE

Avec la publication de l'enquête du commissaire enquêteur, le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) des cantons de Monflanquin et Cancon touchera à son terme. Tous les terrains ne pourront devenir constructibles d'autant qu'il faut épargner les terres agricoles. Le manque de logements se fait aussi sentir alors que l'on constate que de nombreuses communes ne disposent d'aucun document d'urbanisme. Un nouveau plan pour l'ensemble de la communauté s'avère donc judicieux, voire indispensable.



Le PLUi portant sur le territoire des dix-neuf communes des cantons de Cancon et de Monflanquin a été soumis à une enquête publique conjointe entre le 1^{er} septembre et le 3 octobre.

Durant cette période les commissaires enquêteurs ont reçu le public dans trente-cinq permanences. La participation de la population sur l'ensemble des communes a été très forte. Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public un

mois après la clôture de l'enquête, dans l'ensemble des lieux où elle s'est tenue. Ce rapport sera également publié sur le site internet de la communauté des communes.

Certes, les propriétaires de notre territoire ne pourront pas tous mettre à la vente des terrains à bâtir.

Mais, dans le même temps, nous devons conserver à l'esprit le fait que, chaque jour en France, trois cents hectares de terres agricoles sont grignotées par l'urbanisation. *(Lire en page 3)*

Sommaire

- **Page 2** - In Memoriam : Gui Gerbeau, maire de Pailloles, Maurice Ménesplier, maire de Monviel. - Un chantier retardé. - Dix nouveaux conseillers. Des projets côté sport -
- **Page 3** - Des AVAP pour les quatre cantons. - Un PLU intercommunautaire. - Deux arrivées dans les services.
- **Pages 4 & 5** - Tourisme : un bilan provisoire de la saison. - Vers un office unique. - Le classement des offices. - L'Assiette de Pays.
- **Page 6** - Jeunesse : Rythmes scolaires en Monflanquinois. - Le point sur les équipements. Au RAM des Castillonnes.
- **Page 7** - Déchets : le porte à porte supprimé. - Un dépôt à la carte.
- **Page 8** - Raconte-moi un village africain. - En bref... - Erratum. - Il était une voix. - La gifle.

IN MEMORIAM



GUI GERBEAU

Maire de Pailloles, vice-président de la communauté de communes, chargé de la voirie, Gui avait succédé à son père à la mairie de Pailloles. Très compétent, il ne ménageait pas son temps au sein de la communauté. Rien ne lui échappait, le moindre nid de poule, les devis épluchés, les visites de chantiers. La loyauté (aucun passe-droit), le travail, la famille, le respect de l'autre, la franchise et l'esprit communautaire comptaient parmi les valeurs qui l'habitaient. Merci, Gui, d'avoir prôné ces valeurs et pour ta franche collaboration. Les élus ainsi que les services présentent leurs sincères condoléances à Éliette et à sa famille.

MAURICE MÉNESPLIER

Maurice Ménesplier avait quitté son fauteuil de maire de Monviel en mars dernier, après 35 ans de mandats. Il était délégué communautaire depuis 2003 et nous avait marqués par son franc-parler. En 2008, il avait présidé et animé les élections du conseil communautaire. À son épouse, ses deux fils et sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.



Maisons de santé pluridisciplinaire

UN CHANTIER RETARDÉ

Les travaux de la maison de santé de Monflanquin sont arrêtés depuis six semaines. L'entreprise TRABAT, titulaire du lot "gros œuvre", a été mise en liquidation le 16 septembre, tout comme FRANCE CHARPENTE, titulaire du lot "charpente", en liquidation depuis le 2 septembre.

Afin de reprendre les travaux dans les plus brefs délais, une rencontre a été organisée avec les élus, les avocats de la communauté des communes, le Trésor public et les architectes du projet, afin d'étudier toutes les options.

Le 16 septembre, le conseil communautaire a donné pouvoir à la présidente pour mettre en demeure l'administrateur des liquidations afin qu'il prononce la rési-

liation du marché. Puis il l'a autorisée à relancer une nouvelle consultation sur les deux lots concernés. Les travaux avaient débuté au mois d'avril dernier (1). Cela va bien évidemment décaler le planning prévisionnel qui fixait l'ouverture de la structure dans le courant du printemps 2015. Par ailleurs, le permis de construire de la maison de santé de Cancon a été accordé à la fin du mois d'août.

(1) - Relire le Journal des 4 cantons N°4.



Photo R. Labrousse

DIX NOUVEAUX CONSEILLERS

À la création de la CCBHAP, la loi fixant le nombre de conseillers en fonction de la population de chacune des quarante-trois communes, une disposition avait permis d'élire trois conseillers pour chaque chef-lieu de canton et un seul pour chacune des autres communes, soit cinquante-et-un délégués. Ainsi la représentativité reposait sur l'histoire, la géographie et la politique de chaque territoire, dans un consensus équitable. Mais le Conseil constitutionnel a annulé ce dispositif. La nouvelle représentativité a porté le nombre de conseillers communautaires à 61 selon les strates de population : 7 conseillers à Monflanquin - 4 conseillers à Cancon, Castillon-nès et Villeréal - 2 conseillers à La Sauvetat, Saint-Eutrope et Monbahus, 1 conseiller pour les trente-six autres communes dont la population est inférieure à 500 habitants.

DES PROJETS CÔTÉ SPORT

Salle de Sports de Cahuzac - Le CNDS (Centre national pour le développement du sport) a rendu un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 180 000 €. Le conseil régional attribuera 200 000 €, le conseil général 85 500 €, le sénateur Pierre Camani 20 000 € sur la réserve parlementaire. Ces subventions obtenues, le lancement des travaux a été voté le 16 septembre.

Plaine des Sports de Cahuzac - Une main courante sera installée autour du terrain d'entraînement de rugby afin qu'il soit homologué pour des matches de jeunes. Une seconde main courante équippera le terrain d'entraînement de football. Pose à la charge des clubs.

Stade Léo Cheyrou à Villeréal - L'extension du club-house a été revue afin de répondre au mieux aux besoins. Un permis modificatif fera l'objet d'un dépôt. Démarrage des travaux : avril 2015.



DEUX ARRIVÉES DANS LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ



Bernard Nonis vient d'être recruté en qualité de directeur des services techniques. Il remplace Mme Éveillard qui pilotera le pôle Urbanisme. Il sera chargé du service Voirie et du service Environnement en collaboration avec Maryse Auroux. Avec les élus il devra gérer les aléas du quotidien, la programmation des travaux et l'entretien des bâtiments et terrains intercommunaux. La communauté des communes compte 1000 km de routes d'intérêt communautaire et plus de quarante agents répartis sur quatre sites d'exploitation.



Depuis le 1^{er} octobre, **Matthieu Albinet** est coordinateur des ALP (accueil de loisirs périscolaire) en régie directe sur le territoire. Titulaire d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), il travaillera avec tous les directeurs des accueils de loisirs. Il sera en relation directe avec la coordinatrice Enfance et Jeunesse, Sarah Bordas. Il mènera des opérations transversales sur le territoire et prendra en charge les tâches administratives de ces nouveaux services intercommunaux.

Des AVAP sur les quatre cantons

VALORISER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE

La création sur le territoire de la communauté, de plusieurs aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) doit permettre de préserver le cadre de vie et de garantir l'avenir de notre patrimoine. Le financement de l'étude sera inscrit au budget 2015.

Lors de sa séance du 10 juin 2014, le conseil communautaire a validé le principe de créer des Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur les quatre chefs-lieux de cantons ainsi que sur Castelnaud-de-Gratecambe.

Ces études seront inscrites au budget 2015, une participation des communes sur la base d'un fond de concours est envisagée. Les AVAP remplacent les Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) depuis le vote de la loi du 12 juillet 2010 dite "Loi Grenelle 2".

Cependant, les dispositifs des AVAP conservent les principes fondamentaux des ZPPAUP. Il s'agit d'une servitude d'utilité publique dont l'objet est de garantir la qualité du cadre de vie et plus précisé-

ment la pérennité et la mise en valeur du patrimoine. Dans leur contenu, les AVAP doivent prendre en compte la dimension de développement durable. Le projet d'AVAP débutera par une phase de diagnostic qui comprendra un volet patrimonial et un volet environnemental qui permettra de définir le périmètre de l'AVAP.

Sur proposition de M. Gonzalez, architecte des Bâtiments de France, il conviendrait de cadrer cette étude sur les parties anciennes des bastides ou des villages de caractère dans les zones Ua et Ub des plans locaux d'urbanisme (PLU).

L'estimation de l'étude pourrait s'élever entre 70 000 € et 80 000 € ht pour les cinq communes avec un taux possible de 50% de subventions du ministère de la Culture par l'intermédiaire de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

UN PLUi POUR LES 4 CANTONS...

(Suite de la page 1) — Document de planification, le PLUi sera approuvé par le conseil communautaire fin 2014. Il sera ensuite opposable aux tiers. Les élus ont beaucoup travaillé pour harmoniser les projets d'urbanisation du territoire. Les besoins d'extension d'Unicoque, (Cf. Journal N° 4) nous ont stimulés, le calendrier ne devant pas dépasser la fin 2014.

Sans la planification, les conséquences sont : étalement urbain, conflits d'usage, perte de la biodiversité. Les lois Grenelle et ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) imposent des mesures favorisant la densification afin de réduire la consommation des espaces agricoles.

Car, tous les sept ans, l'équivalent d'un département en surfaces agricoles, disparaît (infrastructures routières, ferroviaires, etc). Cependant, il y a une nécessité de construire des logements. Il faut donc bâtir sur des surfaces plus petites.

En France, 23 % des communes sont encore au Règlement national d'urbanisme. Si elles veulent obtenir dans l'avenir des permis de construire, elles devront évoluer vers un PLUi. Il faut savoir que, sur les deux cantons de Castillonès et de Villeréal, non concernées par ce PLUi, il reste encore douze communes qui n'ont pas de document d'urbanisme. C'est la raison pour laquelle le conseil communautaire a décidé de réaliser un nouveau PLUi sur tout le territoire.

Ce travail commencera dès 2015. Il nous aidera pour évoluer ensemble, centraliser et partager les projets de toutes les communes, aider les communes qui ne pouvaient plus obtenir de permis de construire, réaliser des économies, le coût étant moindre pour une commande groupée, permettre des modifications, « des retouches » aux documents existants.

Pour être compris de tous, chacun sera accompagné dans cette nouvelle aventure qui durera une bonne partie du mandat de vos élus. N'hésitez pas à vous rapprocher des services de CCBHAP. **Contact** : Marie-Paule Éveillard - mp.eveillard@ccbastides47.fr

VERS UN OFFICE UNIQUE AUX 4 CANTONS

Le regroupement en une seule structure associative des trois offices de tourisme et du Point-Info -tourisme de Cancon sera effectif à la fin de l'année 2014. Le travail va reprendre fin septembre avec les élus des associations, de la communauté de communes, les personnels et le cabinet consultant.

Parmi les nombreux sujets abordés dans le cadre de cette réorganisation, la nécessité de doter cette nouvelle structure d'une charte graphique a été validée par les élus de la communauté de communes. Une consultation a été lancée début août et 4 agences ont répondu à ce cahier des charges.

L'agence retenue devra proposer pour la nouvelle structure :

- Un nom
- Un slogan
- Un logo
- Une charte graphique qui sera déclinée sur tous les supports de communication disponibles dans un office de tourisme (brochures, document d'appel, site internet, application pour mobile, papier à lettre...)

Cette commande devra être livrée avant le 20 décembre 2014.

**Toutes les infos de
la Communauté
sur internet**

www.ccbastides47.fr

SAISON TOURISTIQUE : PAS SI MAL !

Les premières semaines de la saison estivale chahutées par les caprices du temps avaient fait craindre à beaucoup un bilan catastrophique. Si certains ont été fortement touchés, les premières indications recueillies par les offices du tourisme laissent espérer un bilan relativement positif. D'autant que nous bénéficions d'une belle arrière-saison. Mais il convient d'attendre que nous parviennent des informations plus approfondies et complètes.



Partout, le succès confirmé des marchés de producteurs de pays. (Photo Jean-Paul Épinette)

À Monflanquin

- ▶ Fréquentation en hausse à l'accueil de l'office de tourisme.
- ▶ Maintien de la fréquentation étrangère et augmentation de la fréquentation française.
- ▶ Fréquentation du musée égale à celle de 2013.
- ▶ La réservation des hébergements se fait de plus en plus tard.

À Villerséal

- ▶ Clientèle française et étrangère : elle a répondu présent, bien qu'en baisse légère à l'accueil de l'office de tourisme en juillet et en baisse plus importante en août.
- ▶ 45 % des prestataires annoncent un chiffre d'affaires stable, 45 % une baisse.
- ▶ Forte augmentation des visites du site Internet, notamment des Anglais.

À Cancon

- ▶ Forte augmentation de la fréquentation à l'accueil du point info tourisme, due essentiellement à l'amplitude des horaires d'ouverture qui est passée de 15 à 28h / semaine.
- ▶ Les visites thématiques ont connu un vrai succès grâce aux intervenants

de qualité et à leur coût très bas (2 et 3€ par personne).

- ▶ Les réservations d'hébergements sont en nette diminution et ont souvent eu lieu à la dernière minute.
- ▶ Augmentation des visiteurs des départements limitrophes, intérêt pour le petit patrimoine et les contacts avec la population locale.

À Castillonnès

- ▶ Une légère baisse de la fréquentation de l'office de tourisme en août, le retour des prestataires n'est pas encore terminé, mais une baisse de la fréquentation est à noter notamment dans les campings.
- ▶ La fréquentation numérique progresse : plus 19% par rapport à 2013.
- ▶ Les demandes des visiteurs semblent évoluer vers une recherche d'activités ou de loisirs de proximité. La durée du séjour est en baisse. Les Anglais ont été les plus nombreux à l'office, suivis des Belges puis des Néerlandais.
- ▶ Les animations proposées par l'office de tourisme ou la commune de Castillonnès (le festival des Mercredis de la Bastide, ou l'accueil des estivants le dimanche matin) ont connu une très bonne fréquentation. ♦

Outils essentiels du développement touristique

LE CLASSEMENT DES OFFICES

L'office de tourisme de Monflanquin a été reclassé en catégorie III par arrêté préfectoral du 18 août 2014. Il est aujourd'hui le seul de notre territoire à avoir obtenu ce reclassement. C'est un atout important pour le renouvellement d'un autre classement : celui de commune touristique. Mais cette décision a également un impact sur l'ensemble des structures touristiques de notre communauté de communes.

La réglementation offre aux collectivités territoriales et à leurs offices de tourisme trois catégories de classement correspondant à trois types d'organisations. L'office de catégorie III est une structure de petite taille dotée d'une équipe essentiellement chargée des missions fondamentales relatives à l'accueil et à l'information touristique.

L'office de catégorie II est de taille moyenne, intervenant dans une zone géographique représentative d'un bassin de consommation. Il propose des services variés, développe une politique de promotion ciblée et dispose d'outils d'écoute et d'amélioration de la qualité des services rendus.

L'office de catégorie I dispose d'une équipe renforcée et déploie une promotion d'envergure nationale ou internationale dans un bassin de consommation. ♦



À l'instar de la Bodega de Villereal, tous les grands évènements de l'été ont connu une forte fréquentation. (Photo J-Y Leveau)

L'Assiette de pays, un label à succès

L'assiette – et le café – de pays sont des labels développés dans le réseau des pays touristiques. L'Assiette de Pays est une "assiette découverte", salée, sucrée ou sucrée-salée, composée d'au-moins trois produits du terroir provenant de producteurs locaux ou d'entreprises régionales en majorité artisanales. Elle s'inspire si possible de recettes traditionnelles. Avant la fusion de nos communautés, cette action était animée par l'office de tourisme de Castillonès en partenariat avec le Pays du Dropt. Le restaurateur qui signe la charte doit verser une cotisation de 150 € par an. Afin d'animer le territoire, le Pays du Dropt prenait en charge 100 % de cette cotisation la 1^{ère} année et 50% la 2^{ème} année. Le 16 septembre, le conseil communautaire a décidé, de reconduire ce dispositif.

En bref

Crèche de Castelnaud

A partir du 1^{er} janvier 2015, la crèche « Les Pitchounets » de Castelnaud-de-Gratecambe sera gérée en régie. Un accord a été conclu avec l'association Familles rurales, gestionnaire actuel, afin que les salariés soient repris par la communauté de communes. Le conseil communautaire du 16 septembre a décidé la création de deux postes : Agent social, à temps complet (35h). Agent social à temps non complet (28h).

En contrepartie, c'est l'intercommunalité qui encaissera toutes les recettes : les participations des familles, les dotations de fonctionnement de la CAF 47, de la MSA et du CG 47. L'impact budgétaire sur notre budget devrait être neutre.

ALP : Soutien à Gavaudun

Certaines communes ne sont pas en capacité de bénéficier d'un accueil de loisirs périscolaire (ALP) intercommunal pour leur école, faute du nombre minimal d'enfants inscrits.

Dans un souci d'équité, Il est proposé de continuer à les faire bénéficier de l'aide de 3 800 € qui était versée auparavant pour l'emploi d'ATSEM dans les écoles maternelles. C'est le cas de la commune de Gavaudun cette année.

Soins d'hygiène pour les crèches

Afin de suivre les recommandations de la caisse nationale d'allocations familiales, les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de Cancon et de Monflanquin vont mettre du matériel de soins d'hygiène des enfants à la disposition des familles. Cette fourniture de produits de base comprend couches, savon doux (corps et cheveux), eau, gant de toilette, crème hydratante corporelle et crème contre l'érythème fessier.

À Castillonnès, l'association IFAC Aquitaine fournira des couches dès le 1^{er} octobre. ♦

Rythmes scolaires en Monflanquinois

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une nouvelle organisation de la semaine est mise en place, sur le canton de Monflanquin, depuis la rentrée 2014. Un service d'accueil périscolaire (ALP), qui vient en remplacement de la garderie municipale, est organisé par la communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord.

Cette réorganisation concerne les écoles de Monflanquin, Monségur, les RPI Paulhiac-Montagnac et La Sauvetat-Savignac

Les ALP favorisent une meilleure organisation au sein des familles car ils permettent de prendre en charge les enfants avant et après la classe, et proposent aux enfants de nombreuses activités. Les enfants peuvent également disposer d'un espace calme pour leurs devoirs.

La participation financière des familles est fixée par le conseil communautaire. Le goûter est compris dans le tarif.

Concernant le canton de Cancon, un accueil périscolaire a ouvert ses portes à Castelnaud-de-Gratecambe. Afin de répondre aux besoins des familles, deux

annexes de l'accueil de loisirs de Monflanquin ont été ouvertes, pour le mercredi en période scolaire : à La Sauvetat-sur-Lède et à Paulhiac.

Le mercredi midi, les enfants inscrits dans les différents accueils de loisirs, sont pris en charge sur les écoles et conduits en car sur les centres de loisirs pour se restaurer et profiter des activités.

Les premiers chiffres de fréquentation confortent la nécessité de ces ouvertures. En effet, à Monflanquin on compte une fréquentation d'une quarantaine d'enfants, une vingtaine à La Sauvetat-sur-Lède, de même pour Paulhiac.

Sandrine Aupitre assure la direction du site de La Sauvetat-sur-Lède. Pour Paulhiac, il s'agit de Jessica Debézis.



Ram de Castillonnès

La délégation de service public « gestion et exploitation du Relais assistantes maternelles (RAM) de Castillonnès » arrive à échéance au 31 décembre 2014. Les élus ont décidé, le 16 septembre, de relancer une délégation de service public pour un an, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Cela permettra d'atteindre la fin du contrat de la crèche de Castillonnès, qui se termine au 31 décembre 2015. Il s'agit d'une procédure « allégée » car le montant des sommes dues au délégataire pour toute la durée de la convention n'excède pas 106 000 € (montant 2014 = 16 429 €), la convention couvrant une durée non supérieure à trois ans.

Un nouveau dispositif pour la collecte des déchets ménagers

LE PORTE À PORTE VA ÊTRE SUPPRIMÉ

C'est l'une des mesures qui seront prises à partir du 1er janvier 2015 en vue d'harmoniser le service de collecte et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Des modifications importantes vont intervenir, en adéquation avec les besoins des usagers et une gestion financière rigoureuse.

Des points d'apport volontaire « complets » vont être créés et répartis sur toutes les communes de la communauté Bastides en Haut Agenais Périgord.

Chacun de ces points disposera de bacs à ordures ménagères et de bacs ou colonnes pour le tri sélectif (emballages, papiers et verre).

Le porte à porte dans les bourgs de Cancon, Castillonnès, La Sauvetat, Monbahus et Villeréal sera supprimé, au profit de points de regroupements complets, positionnés en cœur et/ou en ceinture de village, comme c'est actuellement le cas sur le bourg de Monflanquin.

Les points d'apport volontaire seront collectés deux fois par semaine sur l'ensemble des communes et tous les jours, du lundi au vendredi, dans les chefs lieu de canton (Cancon, Castillonnès, Monflanquin et Villeréal).

ATTENTION : ces points d'apport volontaire ne doivent recevoir que les déchets ménagers et recyclables, les encombrants et autres déchets dangereux sont à apporter dans les déchetteries

Réorganisation, pourquoi ?

- Pour optimiser les tournées en vue de la reprise en régie de la col-

lecte des ordures ménagères du canton de Castillonnès, avec les moyens humain et matériel dont la communauté dispose.

- Pour améliorer la qualité du tri grâce à la présence systématique, sur chaque point de regroupement, de bacs à ordures ménagères et de colonnes pour le tri sélectif, offrant la possibilité à chacun de faire le bon geste de tri.
- Pour entretenir et nettoyer les points d'apport volontaire au niveau des sols, bacs et colonnes.

Avantages, pour qui ?

- Pour les usagers, qui bénéficieront d'un dispositif de collecte plus complet et harmonisé.
- Pour l'environnement, avec l'amélioration attendue de la qualité du tri sélectif, ce qui signifie une meilleure valorisation de nos déchets, préservant ainsi nos ressources naturelles.

lioration attendue de la qualité du tri sélectif, ce qui signifie une meilleure valorisation de nos déchets, préservant ainsi nos ressources naturelles.

- Pour l'économie, en proposant un service harmonisé sans augmenter le taux de la TEOM. De plus, nous collecterons dix communes supplémentaires sans avoir recours à l'investissement.

Le coût sera nettement inférieur à celui pratiqué par l'entreprise prestataire jusqu'au 31 décembre sur le canton de Castillonnès.

- Pour les agents affectés à la collecte, via une optimisation de leur tournée leur permettant de s'impliquer davantage dans leur activité. ♦



Un exemple de conteneurs enterrés. (Photo JP Épinette)

Points d'apport volontaire

UN DÉPÔT À LA CARTE ?

Dans la perspective du passage à une redevance ou à une TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui puisse être incitative, les points d'apport volontaire qui seront créés, pourraient accueillir un autre système de collecte sélective avec un accès par carte magnétique pour le dépôt des ordures ménagères et leur enregistrement.

Prochainement, le service Environnement enverra la liste de tous les points d'apport volontaire aux mairies ainsi qu'une lettre d'information à tous les habitants du territoire.

Il faut ne pas oublier que c'est l'enfouissement des déchets ménagers qui coûte le plus cher à la collectivité. Nous devons donc réduire nos déchets et penser au tri et au compostage.

*Pour toute information complémentaire
Service Environnement - 05 53 40 86 53*



En bref

- **La bibliothèque de Castillonnès** est désormais informatisée. Le fonds documentaire de cette structure est donc intégré dans le catalogue intercommunal en ligne et les lecteurs de Castillonnès peuvent utiliser leur carte sur les points de Monflanquin, Cancon et Monbahus.
- **Horaires d'ouverture modifiés** le mercredi matin à Cancon et Monflanquin (10h à 12h30) afin de consacrer le créneau de 9h00 à 10h00 à l'accueil de classes, suite aux aménagements des rythmes scolaires.
- **Ateliers multimédia** - C'est la reprise à Monflanquin, Cancon et Monbahus. Pour s'initier à la bureautique et à Internet, se perfectionner, classer et retoucher ses photos, améliorer ses compétences grâce à des astuces... Séance de 1h30 : 7 €. Inscriptions auprès de Sandrine au 05-53-36-54-31
- **École de musique** - À la suite de différents échanges entre l'équipe pédagogique et les familles, les élus ont décidé de modifier les tarifs de l'école de musique : la formation musicale et les musiques d'ensemble deviennent optionnels. Ils ne sont plus obligatoires, mais seront gratuits pour celles et ceux qui veulent apprendre un ou deux instruments. Pour ceux qui voudraient uniquement suivre la formation musicale et/ou les musiques d'ensemble le tarif qui s'appliquera sera de 50 € par an ♦

— Erratum —

Dans notre précédente édition, nous avons écrit que le vice-président chargé de la commission Environnement, Christian Dieudonné, était maire de Cahuzac, alors qu'il est maire de Lalandusse. Le maire de Cahuzac est bien Jean-Pierre Testut. Toutes nos excuses.

RACONTE-MOI UN VILLAGE AFRICAIN

Durant l'année scolaire 2013-2014, dans le cadre des accueils de classe, les médiathèques de Monflanquin, Cancon et la bibliothèque de Monbahus ont choisi de faire découvrir l'Afrique au travers de l'éveil musical et de la danse avec des interventions menées par Koku Ameada...



Les enfants ont découvert aussi le conte africain et les activités manuelles (fabrication d'awalés, de masques et d'animaux) avec l'équipe des bibliothécaires. Au total, onze classes du réseau de lecture publique ont participé à ce projet dont les écoles de Monflanquin, Montagnac-sur-Lède, Paulhiac, Lougratte, Castelnaud-de-Gratecambe ainsi que de Cancon. Samedi 28 juin, enfants, parents et

élus étaient invités au centre de loisirs pour se rendre compte du travail effectué par l'équipe et apprécier l'ambiance africaine créée par Koku Ameada au cours de cette ultime intervention. Pour prolonger ce voyage culturel nous vous proposons une sélection de romans africains de langue française. La liste est consultable sur le portail internet <http://ccbhap.c3rb.org> et les livres peuvent être empruntés.

IL ÉTAIT UNE VOIX

Le Conseil Général organise chaque année dans plusieurs villes et villages du département un Festival des arts du récit. Pour les quatre cantons, cette année, ce Festival itinérant passe par Villeréal : vendredi 10 octobre à 20h30 salle François Mitterrand, les Comédiens en Agenais, dirigés par Guy Louret, présenteront un cabaret - spectacle intitulé « Le moral des troupes », en hommage aux soldats de la première guerre mondiale. Comme tous ceux organisés dans le cadre de ce Festival, ce spectacle est gratuit.

La gifle

On ne fait pas ce que l'on veut ... Il considérait qu'il pouvait faire tout ce qu'il voulait sur sa commune, y compris jouer au ballon boueux contre les murs de la salle des fêtes, alors qu'il avait devant lui une belle pelouse bien tondue. Il s'est permis d'administrer une gifle magistrale au maire qui le menaçait de lui supprimer ce ballon, malmenant les cervicales de l'élue. Jugement au tribunal : 2 mois de prison avec sursis et 70 heures de travaux d'intérêt général, plus une leçon de morale de Monsieur le Procureur de la République. On ne fait pas ce que l'on veut...